

Ecole : Les Gilleuls

Commune : Saint Aubin la Plaine 85210

COMPTE RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE  
MARDI 7 NOVEMBRE 2023 DE 17H50 À 19H30

**Début : 17H50**

Présents (nom et qualité) :

- Mme ZIMER Morgane - enseignante
- M ZAUPA Stéphane - enseignant
- Mme POIRIER Inès - enseignante et directrice
- M GAUVREAU Dominique - maire
- Mme DEVOS-DELHEM Sabine - 2ème adjointe au maire
- Mme ROUCOUX Sandra - Déléguée de parents d'élèves
- Mme DELMAS Pauline - Déléguée de parents d'élèves
- Mme RENOUVIN Stella - Déléguée de parents d'élèves

Excusés :

- Mme BOUDEAU Marie - Inspectrice de l'Education Nationale de Chantonnay
- Mme MEUNIER Valentine - psychologue de l'Education Nationale
- Mme ESCOUFIER Françoise - Enseignante spécialisée pour une aide à dominante pédagogique.
- Mme BRIAND Annie - Enseignante spécialisée pour une aide rééducation et relationnelle.
- Amandine Louineau - enseignante
- Mme DAROCHA Sandrine - AESH
- Mme BOUILLAUD Sandrine - AESH

Président de séance : Mme POIRIER Inès

Secrétaire de séance : Mme ZIMER Morgane

## I. Informations générales

### **A. Présentation des différents membres du Conseil d'école**

DDEN : Poste à pourvoir

Représentants de parents d'élèves :

- Sandra ROUCOUX
- Stella RENOUVIN
- Pauline DELMAS

Membres de la mairie :

- Dominique GAUVREAU (maire)
- Sabine DEVOS-DELHEM (deuxième adjointe au maire).

### **B. Présentation de l'équipe enseignante**

#### • ENSEIGNANTS

- Morgane ZIMER : classe de maternelle
- Stéphane ZAUPA : classe de CP/CE1/CE2
- Inès POIRIER : classe de CM1/CM2 et la direction
- Amandine Louineau : effectue la décharge de direction 12 jours dans l'année soit environ une fois par mois.

#### • PERSONNEL ENCADRANT

- Stéphanie Girard et Marie Laure LAMBIN : Aide en classe maternelle
- Sandrine DAROCHA : AESH auprès d'un élève de CE1.
- Sandrine BOUILLAUD : AESH auprès de deux élèves de CE1

### **C. Bilan de rentrée**

A ce jour, il y a 50 élèves :	19 élèves de cycle 1	18 élèves de cycle 2	13 élèves de cycle 3
	PS : 5	CP : 2	CM1 : 10
	MS : 8	CE1 : 7	CM2 : 3
	GS : 6	CE2 : 9	

Entrée de 5 élèves en PS et 1 élève a été inscrit à la rentrée 2023-2024 en GS.  
5 élèves sont partis en 6ème.

**Remerciements** : Nous remercions l'amicale Laïque pour la participation aux temps d'échanges le 4 septembre 2023 (accueil des élèves dans la cour de récréation et pot de l'amitié).

## **D. Présentation du RASED**

L'école de Saint Aubin la Plaine dépend de la circonscription Bocage Est qui travaille avec le Réseau d'aide de Sainte Hermine.

Il est composé d'une psychologue scolaire (Valentine MEUNIER), d'une maître spécialisée à dominante pédagogique/maître E (Françoise ESCOUFIER) et d'un maître spécialisé à dominante relationnel/ maître G (Annie BRIAND).

Une plaquette d'information a été envoyée par mail à l'ensemble des familles.

## **E. Elections des représentants de parents d'élèves**

Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2023 de 9h00 à 16h45.

74 électeurs inscrits / 44 votants dont 35 exprimés (9 nuls) (taux de participation : 59,46%)

Titulaires :     Mme ROUCOUX Sandra  
                  Mme RENOUVIN Stella  
                  Mme DELMAS Pauline

Suppléant :     Mme LIEVRE Flavie

Les parents d'élèves élus sont représentants de tous les parents d'élèves.

Lors du conseil d'école, ils votent le règlement intérieur de l'école et adoptent le projet d'école. Ils donnent leur avis et font des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toute question concernant la vie de l'école.

Un trombinoscope est en cours de création afin que tous les parents de l'école puissent les reconnaître et les joindre.

Cette année, sur les 44 votants, seuls 2 se sont déplacés aux urnes. Au vu des moyens humains que cela demande, l'équipe enseignante propose un vote pour des élections par correspondance exclusivement pour l'année scolaire 2023/2024.

**Résultats du vote** : Voté à l'unanimité.

## **F. Règlement intérieur.**

- Lecture du règlement intérieur et charte du numérique.
- Vote pour des propositions de modifications :
  - Les enseignants, les élèves et les parents s'engagent à respecter les chartes d'utilisation du site E-primo : **[https://ent.e-primo.fr/assets/cgu/CGU\\_eprimo.pdf](https://ent.e-primo.fr/assets/cgu/CGU_eprimo.pdf)**
  - Les parents d'élèves ne sont pas autorisés à prendre des photos ou des vidéos sur le temps scolaire, que ce soit dans l'enceinte de l'école ou lors des sorties scolaires.

**Résultats du vote** : voté à l'unanimité

## **G. Les aides.**

- APC ( ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les élèves peuvent bénéficier d'un temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) à hauteur de 36 heures sur l'année scolaire (en application du Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires) encadré par les enseignantes.

Cette année, les APC sont destinées en priorité aux élèves ayant des difficultés sur les fondamentaux (maths/ français) au cours de l'année scolaire.

Ces activités ne sont effectuées qu'avec l'accord des parents. Elles s'organisent au sein de l'école. Elles se dérouleront le lundi de 16h30 à 17h30 par Mme ZIMER Morgane et M ZAUPA Stéphane.

- SOUTIEN SCOLAIRE SUPPLÉMENTAIRE

Dans le cadre du PACTE, les élèves peuvent bénéficier d'un temps de soutien supplémentaire encadré par les enseignants volontaires (24h/semaine).

Cette année, le soutien sera destiné en priorité aux élèves de CP/CE1/CM1 afin de travailler les difficultés exprimées par les évaluations nationales 2023.

Ces activités ne sont effectuées qu'avec l'accord des parents. Elles s'organisent au sein de l'école. Elles se dérouleront le mardi de 16h30 à 17h30 par Mme ZIMER Morgane et Mme POIRIER Inès.

## **II. La vie scolaire**

### **A. Evaluations nationales**

Mme POIRIER informe les membres du Conseil que des évaluations nationales ont été effectuées auprès des élèves de CP, de CE1 et de CM1.

Ces évaluations permettent à l'équipe enseignante de remédier aux besoins de chaque enfant en début d'année et de proposer du soutien scolaire supplémentaire. Chaque famille volontaire a été rencontrée afin d'en faire le bilan. Des évaluations en cours d'année (janvier) seront proposées aux élèves de CP.

### **B. Plan de prévention du harcèlement**

- **Notre école est engagée dans le programme PHARe** : c'est un plan de prévention du harcèlement déployé au niveau national. L'ensemble de l'équipe pédagogique est mobilisé. Mmes ZIMER Morgane, GUILLOTEAU Stéphanie et POIRIER Inès ont participé à une formation spécifique.

• **Présentation du dispositif** : c'est un plan de prévention du harcèlement généralisé sur tout le territoire français et à destination des écoles et des établissements fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

**Composé** d'une équipe ressource d'enseignants, personnel de l'école et de circonscription en charge de l'application du protocole et ayant suivi la formation proposée par l'académie.

**Engagements :**

- Nous participerons à l'un des temps forts du programme (journée nationale de lutte contre le harcèlement le jeudi 9 novembre 2023 ou Safer Internet Day, la journée internationale pour un Internet sans crainte).
- Nous formaliserons un protocole de traitement
- Nous organiserons 10 heures d'apprentissages annuelles pour les élèves du CP à la 3ème.

• **Présentation du plan de prévention des violences et harcèlement** ainsi que le **protocole de gestion d'une situation de harcèlement**

• **Vote des représentants de parents d'élèves ressources.** (Rôle = faciliter les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Peut intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation.

**Résultats du vote** : Mesdames RENOUVIN et ROUCOUX sont élues.

## **C. Activités sportives et culturelles**

### ACTIVITÉS SPORTIVES

• Cycle Natation de 10 séances pour les élèves du CP au CM2 du jeudi 7 septembre 2023 au lundi 21 septembre 2023 et du 16 mai au 4 juillet 2024 de 15h15 à 16h00 à la piscine de Sainte Hermine (Nous rappelons l'importance des parents agréés).

Le transport est pris en charge par la Communauté de Communes.

- Intervenant EPS pour les élèves d'élémentaire les mardis du 2 avril au 11 juin 2024 à l'école comme la salle municipale est en travaux.

Classe CP / CE1/CE2 de 9h15-10h30 : Athlétisme Classe CM : de 10h30-11h45 : Rugby

- Intervention handball d'une séance par la coach de Saint Hermine le jeudi 28 septembre pour tous les élèves de l'école.
- Sécurité routière pour les élèves du CP au CM2. Christophe DEFOUR intervient à l'école pour la prévention routière. Séances théoriques en novembre et pratiques en février/mars. Une sortie vélo dans Saint Aubin la Plaine est prévue pour les élèves de CM1/CM2 (Nous rappelons l'importance d'avoir des parents agréés).
- Cette année, les rencontres sportives reprennent au sein du RPH. Une rencontre Danse aura lieu les 19 (C1 et C2) et 20 (C3) février 2024 et une rencontre « CROSS » aura lieu le lundi 15 avril 2024. Une majorité du transport est financée par le département (aide) et le reste par la mairie.
- La Communauté de Communes organise un évènement « Terre de Jeux 2024 », à l'occasion de la semaine olympique, du 17 au 21 juin prochain pour les élèves de CM1/CM2. Objectif : vivre une cérémonie d'ouverture, participer à un triathlon original et adapté (natation/cyclisme/athlétisme) et réaliser des ateliers ( sur la nutrition, sur les JO, découverte du breakdance ou footstyle).

## ACTIVITÉS CULTURELLES

- Participation par toutes les classe à l'opération « Nettoyons la nature » proposée par l'entreprise E.Leclerc le vendredi 22 septembre 2023 (matin).
- 8 séances de chant sur le thème du monde, avec temps de pratique musicale.
- La semaine de la maternelle en novembre où les parents pourront entrer dans la classe de maternelle sur un temps défini afin d'observer et d'être acteurs du quotidien de leur enfant à l'école.
- Bibliothèque de Saint Aubin la Plaine : pour tous les élèves de l'école les mardis après-midi avec la possibilité d'emprunter un livre chaque semaine.

Ce partenariat est financé par la mairie et la COOPET.

- Ecole et cinéma pour toutes les classes. Première séance le vendredi 1er décembre 2023 pour les cycles 2 et 3. Le transport est pris en charge par la Communauté de Communes
- Spectacle de « pARTage en Scène » offert par le Conseil Départemental aux élèves CM1/CM2. Spectacle musical « Musique pour les Drôles » présenté par le groupe Arbadétorne au Théâtre Milland à Luçon le mardi 28 novembre 2023 à 10h15. Le transport est également pris en charge par le département de la Vendée.
- Vendée Eau : 2 interventions de demi-journées gratuites et animées par des intervenants qualifiés par Vendée Eau aux élèves de CM1/CM2 autour du jardin.
- Visite de la caserne de pompier de Nalliers à prévoir.

## **D. Aménagement de la cour de récréation**

Un nouvel aménagement a été pensé par l'équipe enseignants pour limiter les conflits et les dangers sur la cour de récréation. Cela concerne notamment l'utilisation du préau. Comme les ballons et vélos sont interdits, nous avons voulu proposer des activités aux enfants dans cet espace : dessins, jeux calmes, lecture ...

La mairie a accepté de financer de la peinture « ardoise » afin de créer un espace de dessin libre à la craie.

Les aménagements sont encore en construction et seront mis en place au fur et à mesure de l'année.

## **III. Projet d'école**

### **A. Présentation des actions pour l'année 2023-2024**

3 axes :

- Améliorer les compétences en compréhension en réduisant les écarts entre les élèves (travaillé en 2022/2023).
- Améliorer les performances à l'écrit de l'ensemble des élèves.
- Consolider le parcours santé des élèves grâce à la prévention.

Cette année nous allons davantage nous tourner vers l'axe 3 avec notamment :

- L'action « nettoyons la nature »
- la sécurité routière.
- La piscine
- Intervenant sportif
- Semaine banalisée pour la semaine des Jeux olympiques et paralympique (du 3 au 8 avril 2023).
- Le Projet Watty avec la communauté Sud Vendée Littoral pour travailler sur le thème du réchauffement climatique et de l'eau avec les CM.
- L'investissement de la commune en 2023 dans des tapis de sol pour recouvrir tout l'espace de la salle de motricité et ainsi permettre la pratique d'activités physiques plus diversifiées et en toute sécurité. Le financement également de jeux de cour en 2024 favorisant l'activité physique. Remerciements.
- Pique nique zéro déchet lors des sorties scolaires.
- Les rencontres danse et cross et les danses pour la fête de fin d'année.
- Le sommeil sera étudié lors d'une séquence en sciences pour les CM.
- Pratique quotidienne de 30 minutes d'activités physiques.
- Les dangers face aux écrans feront également l'objet d'un apprentissage spécifique.

### **B. Plan de continuité pédagogique**

Depuis la rentrée 2021, chaque école et établissement dispose d'un plan de continuité pédagogique, pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves. Ce plan doit pouvoir être activé sans délai à tout moment de l'année selon la circulation du virus, ou toute autre situation, obligeant à prendre des mesures ciblées.

Afin d'être prêt à faire face à des crises imprévues, chaque école actualise à la rentrée scolaire son plan de continuité pédagogique élaboré et mis en œuvre depuis 2020. Le plan doit pouvoir être activé sans délai pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves en cas de situation obligeant à prendre des mesures collectives ciblées. Ainsi, la scolarité des élèves est continue.

## **IV. Sécurité**

➤ Exercice Alerte incendie le vendredi 22 septembre 2023.

Les élèves sont sortis dans le calme et ont tous respecté le plan d'évacuation.

Temps : 2 minutes et 15 secondes.

➤ Exercice Attentat Intrusion

Exercice le vendredi 13 octobre 2023 à 11h45.

Exercice réussi : les élèves sont restés calmes. Points d'amélioration : oubli de fermeture d'une porte et oubli d'interaction avec le Talky Walky.

## V. Questions diverses

Les questions diverses doivent nous être retournées au moins 48 h avant le conseil d'école.

### **Organisation cour de récréation :**

- Jeux de cour reçus en partie par la mairie. En attente de recevoir la suite pour tout installer (possiblement dès les vacances de décembre).

### **Travaux :**

- Fin de la peinture des plafonds du bâtiment principal. Restent les murs de la salle des maitres (vacances de décembre).
- Projet de faire l'isolation extérieure en 2024 ; la mairie souhaite obtenir des subventions pour cela.
- Projet pour refaire la peinture de la façade de l'école (2024).
- Madame Inès POIRIER propose de consulter le bilan du responsable Sécurité (monsieur Schaub) venu à l'école en octobre.

### **Suite à un questionnaire donné aux parents, ces derniers ont observé :**

- Une très bonne ambiance générale ressentie au sein de l'école.
- Un bon ressenti des élèves et des parents vis à vis de la méthode pédagogique de monsieur ZAUPA (école du dehors).
- Une meilleure communication avec la direction en place appréciée des parents.
- Des problèmes d'évacuation au niveau de la grille de la cour de récréation. La mairie en prend note et y répondra lors du prochain conseil d'école.
- En récréation, lors de chamailleries certains élèves ne se sentent pas assez écoutés et se font finalement punir. L'équipe enseignante informe que les élèves sont écoutés et que l'équipe se déplace. De plus, les récréations sont décalées.
- Les parents font remonter un certain mécontentement concernant le temps de cantine. Les enfants se plaignent qu'on leur parle mal voire qu'on leur crie dessus. Le système de communication n'a pas été compris par les familles qui auraient apprécié une explication préalable à ce nouveau fonctionnement. Les parents souhaiteraient être informés autant de l'alimentation de leur enfant à la cantine que de leur comportement. Monsieur ZAUPA informe que les élèves ont parfois des comportements inappropriés avec les agents municipaux.
- Un abattant de toilette manquant dans les toilettes des garçons.

### **S'interrogent :**



- sur la surveillance du temps méridien. L'équipe enseignante et le personnel de mairie ont instauré, avant les vacances d'octobre, des règles communes comme l'interdiction d'entrer dans les bâtiments, l'instauration de billets de cantine, le feu tricolore en cantine afin d'apaiser ce temps.
- Sur la quantité de devoirs distribuée aux élèves le soir. Madame POIRIER et monsieur ZAUPA entendent ce commentaire.
- La propreté dans les toilettes. Madame POIRIER rassure et assure que le ménage est impeccable le matin et que les élèves ne sont pas toujours respectueux de cet espace et le salissent.

**Demandant :**

- Un abris pour attendre devant l'école. Mme DEVOS-DELHEM Sabine informe les familles que cet aménagement a été réfléchi pour les travaux prévus en 2024.
  - A être informés au moins 1 mois à l'avance des sorties scolaires afin de pouvoir s'organiser. Madame POIRIER répond qu'elle le fera quand cela sera possible.
  - Que les inscriptions pour la garderie soient numériques avec un délai plus court comme le soir pour le lendemain. Mme DEVOS-DELHEM Sabine répond que pour des raisons techniques cela n'est pas possible.
  - Davantage de sorties et d'activités et notamment en lien avec l'environnement.
- **Question d'un parent** pour savoir si il y aura l'intervention d'une personne pour l'éducation sexuelle à l'école (inquiétudes liées à la lois EVRAS). Madame POIRIER informe qu'actuellement c'est appliqué en Belgique mais pas en France. Cependant, tout au long de la scolarité, certaines connaissances sont abordées comme en cycle 1 et 2 avec le genre, l'intimité, la relation à son corps et à l'autre. En cycle 3, l'éducation à la sexualité est au programme. L'enseignant organise une séance pour répondre aux questionnements des élèves comme les changements du corps.

○ Proposition du prochain conseil d'école le mardi 12 mars 2024 à 17h45. **VALIDE**

**Heure de fin du conseil d'école du 7 novembre 2023 :** 19H30